

CAA

Association canadienne des automobilistes

MÉMOIRE

au

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Politique fiscale pour appuyer la sécurité routière, la prospérité et l'environnement

Août 2007

RÉSUMÉ

L'Association canadienne des automobilistes (CAA) est heureuse de constater que, cet automne, le thème des consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes est : « le régime fiscal dont le pays a besoin pour un avenir prospère ». La compétitivité du Canada dans le monde et le niveau de vie dont jouissent tous les Canadiennes et Canadiens sont directement reliés à un régime fiscal juste et équitable. Même si le Canada présente une fiche de route économique enviable selon plusieurs indicateurs économiques, l'Association canadienne des automobilistes, au nom de ses cinq millions de membres, recommande des changements à notre régime fiscal afin d'appuyer la sécurité routière, la prospérité et l'environnement.

À titre de principal organisme de membres défendant la sécurité des déplacements, la CAA croit fermement que la sécurité, la prospérité et l'environnement sont des principes fondamentaux de l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de routes.

L'amélioration des routes et des autoroutes du Canada se traduira par une sécurité routière accrue et une meilleure prospérité ainsi que par la réduction des émissions. De plus, le Canada peut appuyer la réduction des émissions en assurant la mise en place d'incitatifs financiers afin d'encourager les automobilistes à choisir le mode de transport disponible et pratique qui est le plus convivial pour l'environnement.

C'est pourquoi la CAA présente les recommandations suivantes :

1. Que le gouvernement fédéral investisse les recettes provenant de la taxe d'accise fédérale sur les carburants destinés au transport uniquement dans les infrastructures fédérales d'autoroutes et de routes.
2. Le gouvernement devrait faire en sorte que les taxes de vente sur l'essence s'appliquent seulement au prix avant l'imposition des taxes.
3. Nous exhortons le gouvernement fédéral à fournir des incitatifs à l'industrie afin qu'elle mette les carburants de remplacement à la disposition du public et qu'elle en garantisse la disponibilité.
4. Le gouvernement devrait supprimer les taxes fédérales sur l'équipement de contrôle des émissions des véhicules.
5. Le gouvernement devrait prolonger le programme de remise écoAUTO jusqu'en 2010.

QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des automobilistes (CAA) est une fédération de neuf clubs desservant cinq millions de membres au Canada. Ses plus de 148 succursales locales fournissent un éventail de services, y compris des services dans le domaine de l'automobile, des voyages, de l'assurance, des services d'assistance routière, de la sécurité routière et de la défense des intérêts. À titre de principal organisme de membres voué à la sécurité routière et à la défense des intérêts, nous continuons à travailler avec les gouvernements provinciaux et fédéral pour protéger les automobilistes et les

voyageurs. La CAA a joué un rôle d'avant-plan au sein du mouvement pour l'aménagement de routes adéquates et sécuritaires, a lutté pour des politiques fiscales équitables et a fait la promotion des pratiques sécuritaires pour les Canadiennes et Canadiens qui voyagent au pays et à l'étranger.

RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du présent mémoire, la CAA continue d'encourager le gouvernement fédéral à travailler avec les provinces en vue de l'établissement d'une stratégie pour un réseau routier national. Cela dit, le prochain budget fédéral devrait inclure plusieurs politiques fiscales à être mises en œuvre par le gouvernement du Canada afin d'assurer l'équité, d'améliorer la sécurité routière et d'encourager la conduite écologique sur nos routes.

A. Les taxes perçues auprès des automobilistes devraient être appropriées et équitables

Les usagers des routes sont prêts à financer un régime fiscal qui reflète les investissements du gouvernement fédéral dans les routes et les autoroutes. Les recettes perçues auprès des usagers des routes, comme celles provenant des taxes sur le carburant, devraient financer l'amélioration des routes et des autoroutes. En 2006, le montant perçu par le gouvernement fédéral pour la taxe d'accise sur l'essence dépassait largement les investissements faits dans l'amélioration des infrastructures.

Recommandation n° 1 :

La CAA recommande que le gouvernement utilise les recettes provenant de la taxe d'accise fédérale sur les carburants destinés au transport uniquement dans les infrastructures fédérales d'autoroutes et de routes.

Recommandation n° 2 :

La CAA appuie fortement une politique fiscale qui ferait en sorte que les taxes de vente sur l'essence s'appliquent seulement au prix avant l'imposition des taxes.

B. Les mesures fiscales devraient encourager des choix écologiques

La CAA appuie le programme de remise éco-AUTO du gouvernement fédéral et d'autres incitatifs financiers favorisant l'utilisation d'automobiles moins énergivores. La CAA recommande que le gouvernement prolonge ce programme jusqu'en 2010. Pour étoffer encore plus l'engagement du Canada à appuyer les technologies vertes, la CAA exhorte le gouvernement à éliminer les taxes sur les dispositifs de contrôle des émissions comme initiative complémentaire du gouvernement afin de stimuler les ventes de véhicules à faibles émissions.

Recommandation n° 3 :

Nous exhortons le gouvernement fédéral à fournir des incitatifs à l'industrie afin qu'elle mette les carburants de remplacement à la disposition du public et qu'elle en garantisse la disponibilité.

Recommandation n° 4 :

Le gouvernement devrait supprimer les taxes fédérales sur l'équipement de contrôle des émissions.

Recommandation n° 5 :

Le gouvernement fédéral devrait prolonger le programme de remise écoAUTO jusqu'en 2010 afin d'offrir des incitatifs pour la promotion des ventes de véhicules électriques hybrides et les véhicules à émissions zéro de la prochaine génération, en plus d'incitatifs proposés pour les carburants de remplacement utilisés pour les flottes, les camions et les autobus.

CONCLUSION

L'Association canadienne des automobilistes présente ces recommandations afin de viser à combler l'écart entre les taxes payées par les automobilistes et les investissements du gouvernement dans l'amélioration de nos routes et autoroutes. La CAA encourage vivement le gouvernement à mettre en œuvre des politiques fiscales équitables qui font en sorte que les automobilistes ne doivent pas assumer un fardeau fiscal inapproprié.

En terminant, en tant qu'assureur important dans le domaine de l'automobile, des voyages et de l'habitation, l'Association canadienne des automobilistes apprécie le travail du gouvernement fédéral afin de réduire le crime et plus particulièrement les crimes contre les biens.

De plus, à titre de plus importante agence de voyages en propriété exclusive au pays, nos membres apprécient le travail du gouvernement fédéral afin de faire en sorte que les voyages, particulièrement les voyages aériens, sont les plus sécuritaires possible. Nous appuyons pleinement l'examen de tous les éléments des coûts des voyages, incluant les frais aéroportuaires, les taxes et les frais de sécurité afin d'assurer que les fonds sont nécessaires, qu'ils sont utilisés et qu'ils aient une incidence utile sur l'expérience des voyageurs.

L'Association canadienne des automobilistes apprécie l'occasion de participer au processus prébudgétaire entrepris par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Le présent mémoire représente les opinions et les intérêts de nos plus de cinq millions de membres partout au Canada.